



Paillet Infos



Bulletin d'informations municipales

Le mot du maire



Le conseil municipal

Une commune est dirigée par un conseil municipal. Celui de Paillet se réunit une fois par mois le vendredi à 19h30. Il est public, chacun peut y assister. Si vous ne pouvez intervenir durant le conseil lui-même, la parole est donnée au public à l'issue du conseil.

Des commissions municipales et des comités consultatifs ont été constitués: ils ont pour but de travailler sur des dossiers et effectuent des propositions qui seront débattues en conseil municipal. Si les commissions municipales (commission communication, commission des finances, commission d'appel d'offres) sont exclusivement composées de conseillers municipaux, il n'en n'est pas de même pour les comités consultatifs (vie scolaire, voirie-urbanisme-bâtiments, culture-animation-vie associative, environnement et développement durable) ouverts à la population.

Et les adjoints?

Jacques PUECH, délégué aux associations, aux quartiers et à la culture

Guillemette MAJESTE, déléguée aux finances et à l'environnement

Louis François SCHAEFFER, délégué à la voirie, à la gestion du personnel communal

Sylvie DULEAU, déléguée aux écoles et aux affaires sociales

Deux mois déjà que la nouvelle équipe que j'ai l'honneur d'animer est en place. Peut-être vous demandez-vous ce qu'elle fait ? Elle travaille.

Bien sûr, le travail de fond qu'elle réalise ne se voit pas immédiatement, mais il est incontournable. Nous souhaiterions évidemment faire avancer rapidement nombre de dossiers et contenter les demandes qui nous ont été faites. Mais le temps municipal est parfois long et la situation financière dans laquelle se trouve la commune freine malheu-

reusement nos ardeurs.

Je suis d'ailleurs convoqué par Monsieur le Sous-préfet le 11 juin, car la commune est inscrite dans le «réseau d'alerte des communes en difficulté». Je vous tiendrai au courant.

Par ailleurs, n'hésitez surtout pas à me contacter, je vous recevrai ou me déplacerai avec plaisir, je reste à votre disposition.

Préférons à la polémique une atmosphère plus apaisée dans laquelle chacun puisse s'exprimer dans le respect des autres.

Et réjouissons-nous : après une si longue fermeture, le café de la Liberté va enfin rouvrir ses portes le 2 juin! Remercions la Communauté de Communes pour le travail accompli.

Enfin, notre commune va s'égayer autour des animations proposées par le Comité des Fêtes. Profitons-en pour nous retrouver ou tout simplement, pour nous rencontrer.

Jérôme Gauthier

Paillet en fête les 6-7-8 JUIN 2008

Le comité des Fêtes de Paillet vous invite à participer à la fête de notre village. Autour des manèges, nous vous proposons le programme suivant :

Vendredi 6 juin : Ouverture de la fête à 20 h
Concert des groupes **BENIG** Rock
et **Hip-Percut** Percussions africaines
Fin de soirée au café de la liberté

Samedi 7 juin : 14 h Musique de rue avec
La compagnie Parole de Tambours
19 h 30 Repas-spectacle humoristique avec
Les Vils Navets
(Réservation au **05-56-72-45-80** ou **05-56-72-15-82**
Minuit : Bal Disco sur le thème des années 80

Dimanche 8 juin : 7 h 30 installation du vide grenier, rue des écoles
Réservation d'emplacement au **05-56-72-45-80**
ou **05-56-72-15-82**
10 h Jeux pour enfants dans la cour de la Garderie
15 h Promenade en calèche et Bandas
15 h Concert **des ados de la CdC du Vallon de P'Artolie**
19 h 30 Apéritif offert par la municipalité
21 h Clôture de la fête
Fin de soirée au café de la liberté

Retraite aux flambeaux avec la banda du Tourne

AGENDA

Loisirs des aînés le 12 juin

Repas au relais de Sancey le jeudi 12 juin avec « Bouquet d'Automne ». Un voyage à Cordes et à Albi est programmé avec le Comité du Souvenir des Anciens Combattants les 5 et 6 juillet. **Contacts : Martha Arnaud : 05.56.72.11.74. et Jeanine Carreyre : 05.56.72.32.06.**

Tournoi de l'avenir Pailleton le 14 juin

Fête des écoles le 20 juin

Café Polar le 21 juin

Pour vous, amateurs de polars, accueil gourmand et musical à **14 h à la bibliothèque de Paillet** par l'association "L'ours Polar" qui présentera les derniers romans policiers parus, en collaboration avec les bibliothèques de l'Artolie.

Maïade le 22 juin

Retenez cette date ! **Paillet fêtera ses élus qui offriront un méchoui géant à la population.**

Comité Environnement et Développement Durable

Rendez-vous pour la première réunion qui aura lieu le **mercredi 18 juin à 18 h 30** à la mairie. A l'ordre du jour : remarques et propositions des Pailleton(ne)s, exposé des projets déjà élaborés, et constitution de groupes de travail. Venez nombreux !

Un environnement de qualité et un développement responsable sont l'affaire de tous : nous vous attendons pour agir à l'échelle de notre commune. **Contact Emmanuel Corcket.**

Comité Culture, Animation, Vie Associative

Ce comité sera composé d'élus, de représentants des différentes associations, de pailletones et de pailletons volontaires. Il aura pour objet d'effectuer un travail de consultation des citoyens, de réflexion et d'études de projets dans son domaine. Son travail sera ensuite présenté au Conseil municipal. Si vous êtes intéressés à y participer, faites-vous vite connaître **Contact Jacques Puech.**

Centre Communal d'Action Sociale

Constitué en avril, il est composé de Jérôme Gauthier, Sylvie Duleau, Guillemette Majesté, Colette Scott, Florence Cramaix, Berthy Lhommelet, Bernard Reynaud et de citoyens : Martha Arnaud, représentant les personnes âgées, Véronique Dousseau pour l'insertion et la lutte contre l'exclusion, Eliane Puech pour les personnes handicapées, Martine Trujillo pour l'UDAF, Danielle Simoni pour les actions d'animation et de développement social et Jean-Claude Larroque représentant la Mutualité Sociale Agricole.

Besoin d'aide? Le CCAS est là pour vous écouter et vous accompagner. **Contact Sylvie Duleau, Jérôme Gauthier.**

Infos Civiques

La saison des tronçonneuses et tondeuses à gazon a commencé. N'oubliez pas que vous pouvez utiliser ces engins bruyants en semaine de 8 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Merci de respecter le calme de vos voisins et du village en dehors de ces horaires !

Voirie

Après le chemin de Marquet terminé en mai, la communauté des Communes a prévu la réfection de l'allée du Bord de l'Eau pour cette année.

Brèves

Conseil de la gendarmerie de Langoiran

Face à la recrudescence de vols et vandalismes, veillez à fermer vos voitures même dans votre jardin.

Par ailleurs, la commune, ayant été victime de dégradations, a porté plainte.

Boite aux lettres

Pensez aux postiers et aux remplaçants en indiquant votre nom sur la boîte aux lettres. Merci pour eux !

Appel à Projets Jeunes

La Mutualité Sociale Agricole lance un concours auprès des jeunes de 13 à 22 ans sur le thème "Mieux vivre en milieu rural". Si vous êtes intéressé, renseignez-vous rapidement auprès d'Yvette Pouzaud au 05.56.01.97.05. Les dossiers doivent être remis à la MSA pour le 30 juin.

Papiers d'identité

Attention ! Les délais s'allongent...

La Poste: heures d'ouverture

Lundi, mercredi, vendredi: samedi: 9h à 12h

Mardi, jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Paillet Service

Bientôt une prochaine rubrique pour faire part de vos annonces.

Contactez la mairie

Mairie

Contact : 05.56.72.14.57 ou mairie.paillet@cc-artolie.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h, et mercredi de 14 à 17 h30 - Sinon, répondeur

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication, composée de Guillemette Majesté, Laurent Bureau, Bruno Martin, Jacques Puech, Boris Hunter, Berthy Lhommelet